

Le dialogue expert avec les élus

Le 2 novembre 2009

VPO n°156

Enquête parlementaire – Résultat de l'étude 2009

Ce document est propriété de SÉANCE PUBLIQUE - Dans le cas où ce document est transféré, merci de toujours citer la source –
Ce document sera mis à jour au fur et à mesure des déclarations sur ce thème

SÉANCE PUBLIQUE, notre métier :

- schéma directeur affaires publiques
- conseil sur stratégie de lobbying
- veilles politique et parlementaire
- audit de relations avec les élus
- stratégie parlementaire
- cartographies d'influence nationale et territoriale
- démarches de dialogue public/privé

site: www.seance-publique.com blog: www.dialogueexpert.com



SEANCE PUBLIQUE s'est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) autour des principaux indicateurs suivants : respect des intérêts des clients et de l'intérêt général, lutte anti-corruption, protection de l'environnement, valorisation du capital humain.

Le témoin LUCIE a été attribué le 13 juin 2008 à SEANCE PUBLIQUE SAS par l'association Qualité France Association (QFA)

Table des matières

Méthodologie	3
Analyse générale	5
L'intérêt du dialogue avec la société civile	10
Les contacts	12
Les méthodes de dialogue.....	15
Les informations qui sont transmises en lien avec les sujets des parlementaires	17
Les sujets qui intéressent les parlementaires	18
Le dialogue dans les territoires.....	19
Les études auprès des parlementaires pour identifier les tendances d'opinions.....	20

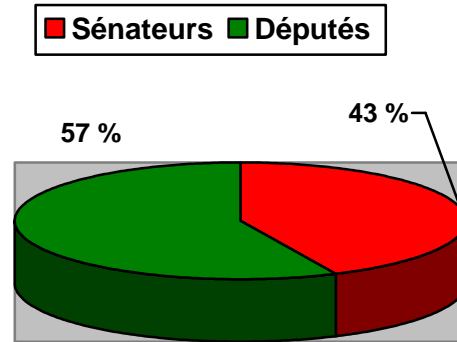
Cette étude a été réalisée par **SEANCE PUBLIQUE**, sur la base d'une démarche d'enquête :

Spécialisée dans le dialogue entre décideurs publics et privés pour faire avancer la réflexion et la décision sur les enjeux de société, SEANCE PUBLIQUE interroge régulièrement les parlementaires. Les précédentes études, réalisées en 2004 et en 2008, nous permettent de suivre l'évolution des modes de contacts et de dialogue que ces derniers privilégient.

Un questionnaire a donc été transmis par mail en juillet 2009 à des parlementaires qui ont déjà participé à une démarche de dialogue (Table Ronde, visite, Matinée thématique, ...) organisée par SEANCE PUBLIQUE. 45 parlementaires nous ont répondu. Les résultats de cette enquête font suite à leurs réponses.

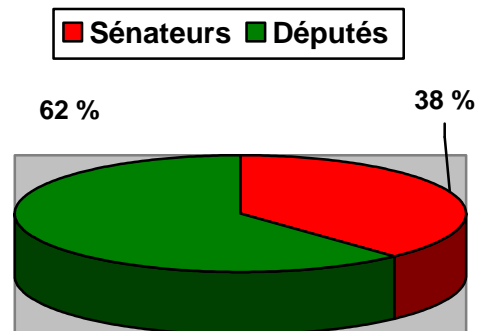
Répartition entre Députés et Sénateurs

Réponses obtenues



57% des réponses obtenues proviennent des Députés, 43% de Sénateurs.

Rappel de la composition du Parlement



Le Parlement français est composé à 62% de Députés et 38% de Sénateurs.

Analyse générale

L'intérêt du dialogue avec la société civile

- La totalité des parlementaires juge important de rencontrer des acteurs économiques
- Ces contacts permettent selon eux **d'entendre le point de vue d'un interlocuteur technique (73%)** et **d'écouter la position de la société (73%)**. Une large partie d'entre eux estime également que cela permet de mener une concertation.
- En premier choix, **les parlementaires souhaitent rencontrer les présidents et directeurs généraux**. Ce sont en priorité des acteurs de leur circonscription que les parlementaires souhaitent rencontrer (80%).
- La période de 6 semaines avant le débat en commission paraît le moment le plus opportun pour les rencontres.

Les contacts

- Pour rencontrer ces personnes, les parlementaires préfèrent avant **tout le rendez-vous individuel à l'Assemblée ou au Sénat (67%)** et **la formule petit-déjeuner/déjeuner de travail avec quelques participants (60%)**. Ce dernier type de contact était déjà sollicité lors de la dernière enquête SEANCE PUBLIQUE (en 2008).
- Les parlementaires souhaitent être invités avec d'autres parlementaires (87%). Le nombre idéal de participants à ces réunions se situe entre 5 et 15. Ces résultats sont également conformes à ceux obtenus lors de la précédente enquête.
- En revanche, alors qu'on aurait pu s'attendre à des changements dans la gestion du temps imparti aux parlementaires, **la réforme du Parlement n'a visiblement rien modifié : les parlementaires ne se sentent pas plus disponibles en fonction des types de semaines**.
- Autre résultat conforme à ce qui avait été mis en évidence précédemment : **le déjeuner de travail du mardi (53%) et mercredi (67%)** ainsi que **la matinée-débat ou une visite sur site du mercredi (47%)** sont les formules les plus sollicitées.

Les méthodes de dialogue

- **Les parlementaires expriment un vif intérêt pour le dialogue avec la société civile :**
 - 80% des répondants participent à des rencontres régulières sur des thèmes donnés.
 - Pour un dialogue public/privé sur leurs sujets de prédilection, **les déjeuners de travail (47%)** et **les visites et déplacements à thème (47%)** sont les événements les plus sollicités par les parlementaires.

Les informations qui sont transmises en lien avec les sujets des parlementaires

- Les **argumentaires (67%)**, **projets d'argumentaires (60%)** et **lettre d'information (53%)** restent les documents les plus sollicités par les parlementaires. Ces documents devraient être transmis en priorité par mail et par courrier. La totalité des parlementaires manifeste un intérêt pour recevoir des informations qui ne concernent pas leurs sujets d'interventions mais qui ont un lien avec leur circonscription.

Les sujets qui intéressent les parlementaires

- Conformément aux résultats de l'étude réalisée en 2008, les parlementaires manifestent **un intérêt particulier pour les sujets qui concernent avant tout leur circonscription (93%)**, puis leur commission permanente (73%)

Le dialogue dans les territoires

- Lorsque l'on interroge les parlementaires sur les acteurs qui devraient participer à des démarches de dialogue territorial, ils sont nombreux à répondre qu'ils trouveraient intéressant d'être confrontés à **des représentants de l'Etat** et à **des associations de consommateurs (73% de citation chacun)**.

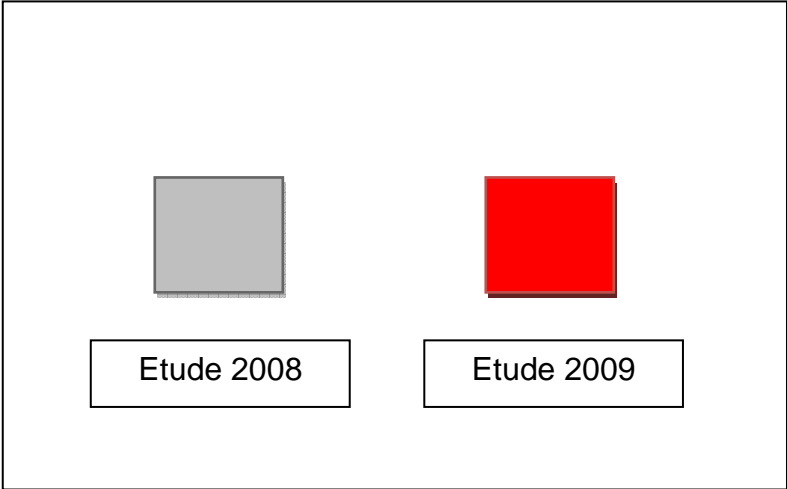
Comparaison des résultats de l'étude 2009 à ceux de l'étude 2008

- Les principales raisons qui incitent les parlementaires à s'intéresser à un sujet plus qu'à un autre ont évolué.
 - En 2008, les parlementaires répondaient que les sujets qui retenaient le plus leur attention étaient ceux qui concernaient leur commission ou groupe d'études (44%).
 - En 2009, 93% des parlementaires interrogés affirment que les sujets qui touchent leur circonscription ont plus de chance de les intéresser.
 - Les sujets liés aux commissions ou aux groupes d'études restent cependant en bonne place en 2009, en deuxième (73%) et troisième position (67%).

- L'intérêt des parlementaires pour les acteurs de la société civile est, comme l'année dernière, marqué.
 - Bien qu'ils soient plus nombreux cette année à privilégier les rendez-vous individuel au Parlement (67%), les parlementaires restent désireux participer à des réunions, accompagnés d'autres personnes.
 - En 2008, 50% des interrogés souhaitent voir l'acteur de la société civile accompagné d'autres interlocuteurs.
 - En 2009, les interrogés apprécieraient que participent à ces réunions d'autres parlementaires (87%), des membres de cabinets ministériels (47%) ou des experts de la société civile (40%) alors qu'en 2008, c'était l'avis des experts (société civile, ONG, associations) qui prédominait.

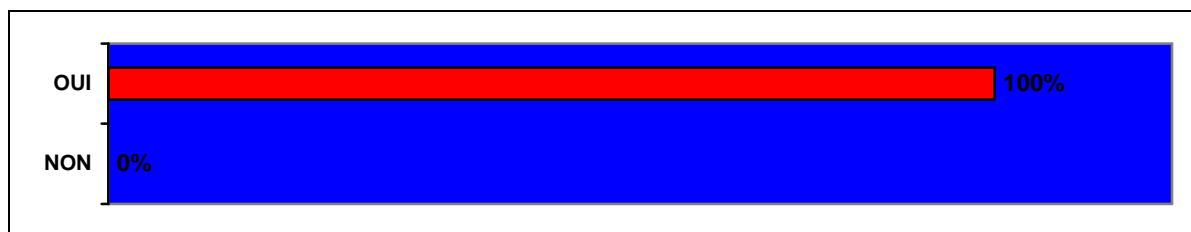
- Bien que la réforme du Parlement ait été mise en place, on ne note pas de changements au niveau des disponibilités des parlementaires.
 - Comme l'année dernière, la majorité préfère que des rencontres soient organisées à l'occasion de déjeuners ou de petits-déjeuners.
 - En 2009, les déjeuners ou petits-déjeuners de travail (47%) et les visites ou déplacements à thème (47%) sont d'ailleurs les modes de dialogue public/privé les plus appréciées. Les mardis et mercredis sont les jours les plus indiqués pour organiser des démarches de dialogue.
 - Les parlementaires apprécient que ces démarches soient organisées en amont des textes de loi, pendant le temps des 6 semaines avant le débat en commission (67%).

- Pour ce qui est de la forme des documents d'information que les parlementaires souhaitent recevoir, il n'y a pas de changements majeurs depuis l'année dernière.
 - Les argumentaires et les notes techniques sont les plus appréciés ; ils sortent en première position en 2008 et en 2009.
 - On note cependant une réelle progression des lettres d'information (qui atteignent 53% en 2009).
 - Les mails et la voie postale restent les modes de transmissions les plus recommandés.

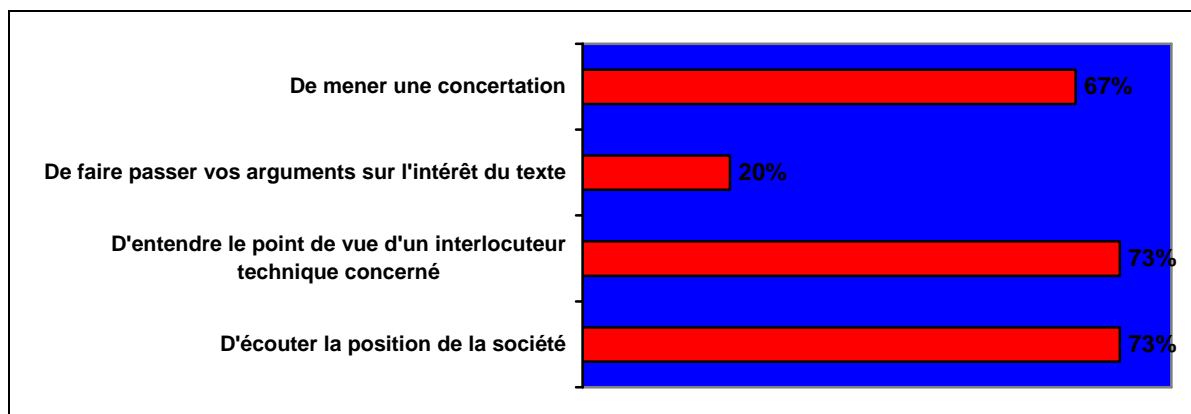


L'intérêt du dialogue avec la société civile

Estimez-vous important d'avoir des contacts avec les acteurs économiques et autres acteurs sur les sujets qui vous concernent ?



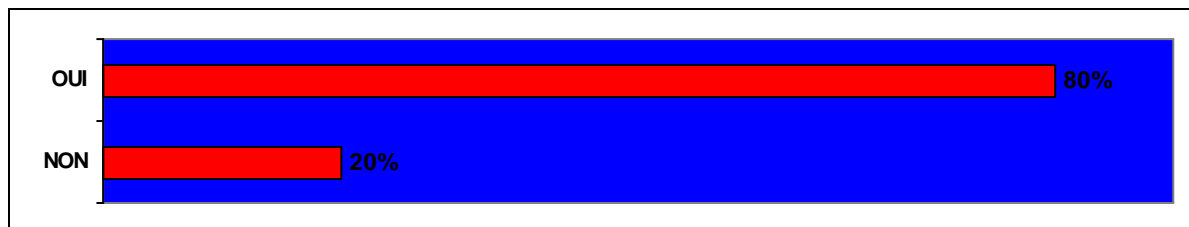
Selon vous, ces contacts permettent : (plusieurs réponses possibles) ?



Les parlementaires jugent importants d'avoir des contacts avec les acteurs économiques. Ces contacts permettent selon eux d'entendre le point de vue d'un interlocuteur technique et d'écouter la position de la société. Une large partie d'entre eux estime également que cela permet de mener une concertation.

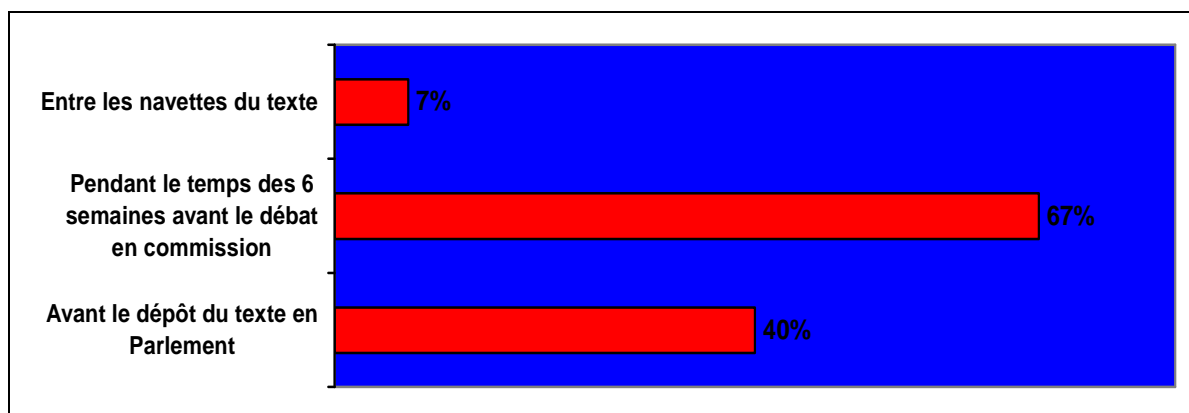
Les parlementaires souhaitent rencontrer prioritairement les présidents et directeurs généraux.

Rencontrez-vous en priorité les responsables économiques de votre circonscription ?



Les parlementaires rencontrent en priorité les responsables économiques de leur circonscription.

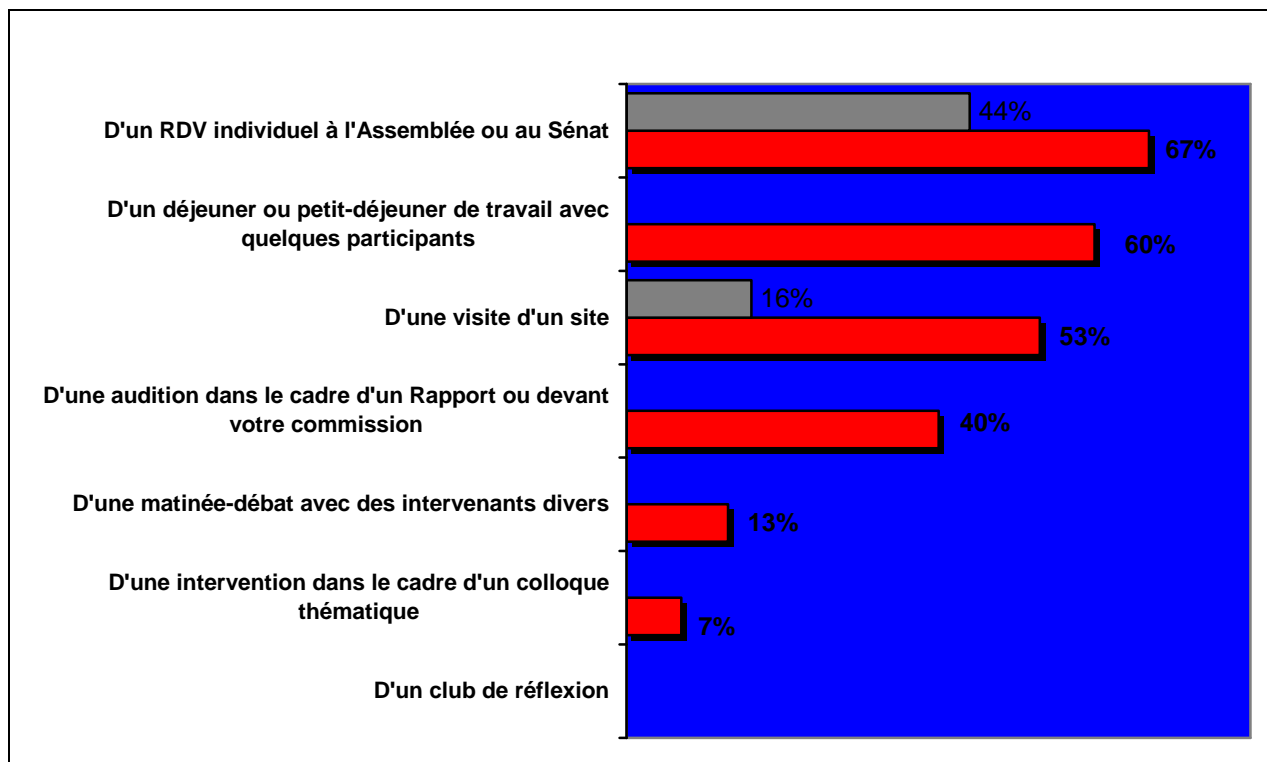
A quel moment préférez-vous rencontrer les acteurs concernés ?



La période de 6 semaines avant le débat en commission paraît le moment le plus opportun pour les rencontres.

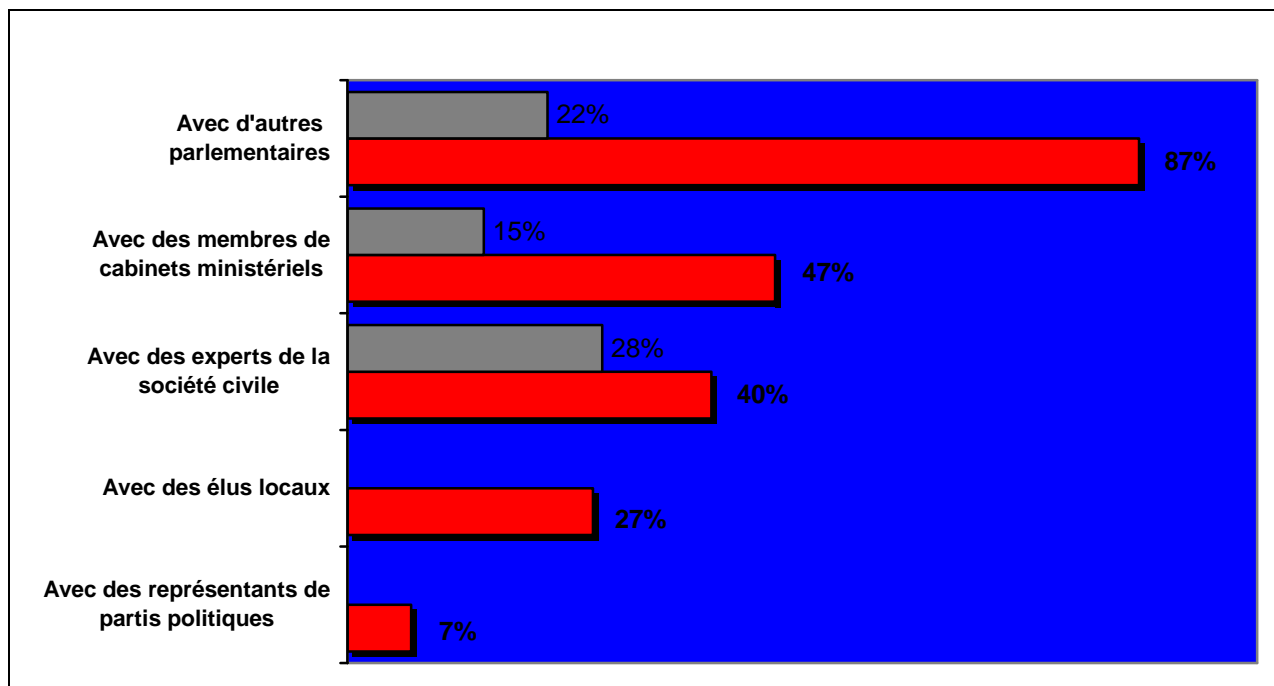
Les contacts

Préférez-vous rencontrer des acteurs économiques sur un sujet précis dans le cadre : (plusieurs réponses possibles)



Les deux formes les plus fréquemment mises en avant restent le rendez-vous individuel à l'Assemblée ou au Sénat et la formule petit-déjeuner/déjeuner de travail avec quelques participants.

On vous propose d'échanger sur l'un de vos sujets d'intérêt avec un acteur de la société civile. Préférez-vous être invité : (plusieurs réponses possibles)

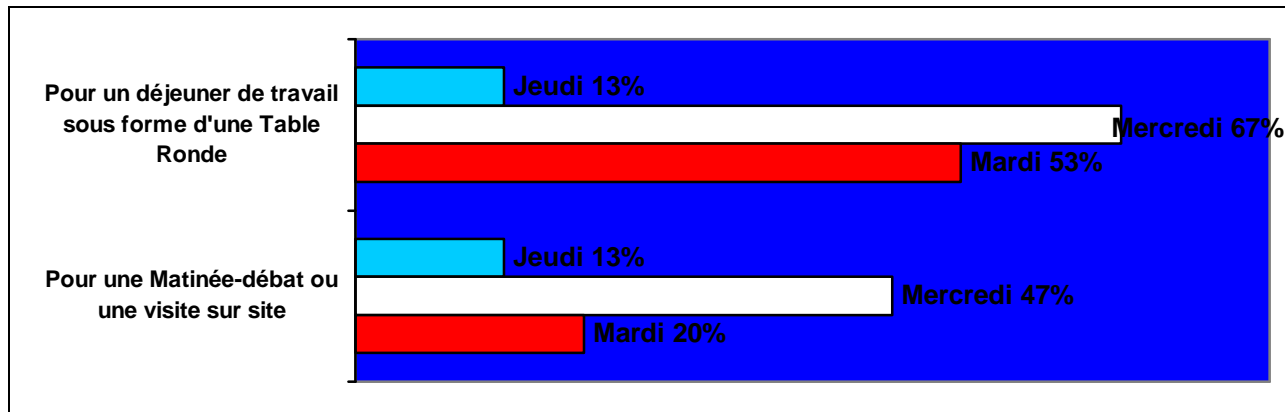


Les parlementaires sollicitent avant tout des rencontres avec d'autres parlementaires.

Le nombre idéal de participants à ces réunions se situe **entre 5 et 15**.

En revanche, la réforme du Parlement n'a visiblement rien modifié : les différents types de semaine (semaines gouvernementales, d'initiative parlementaire ou de contrôle) ne rendent pas plus disponibles les parlementaires.

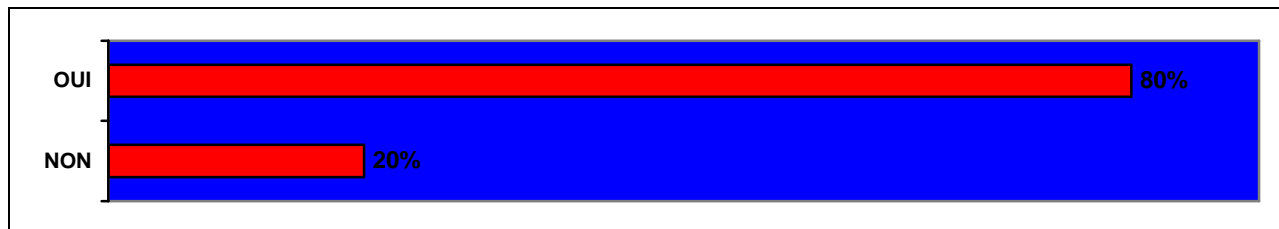
Quel jour vous paraît le plus approprié : (plusieurs réponses possibles)



Le déjeuner de travail du mardi et mercredi ainsi que la matinée-débat ou une visite sur site du mercredi sont les formules les plus sollicitées.
Les parlementaires souhaitent recevoir leurs invitations avant tout par courrier et par mail.

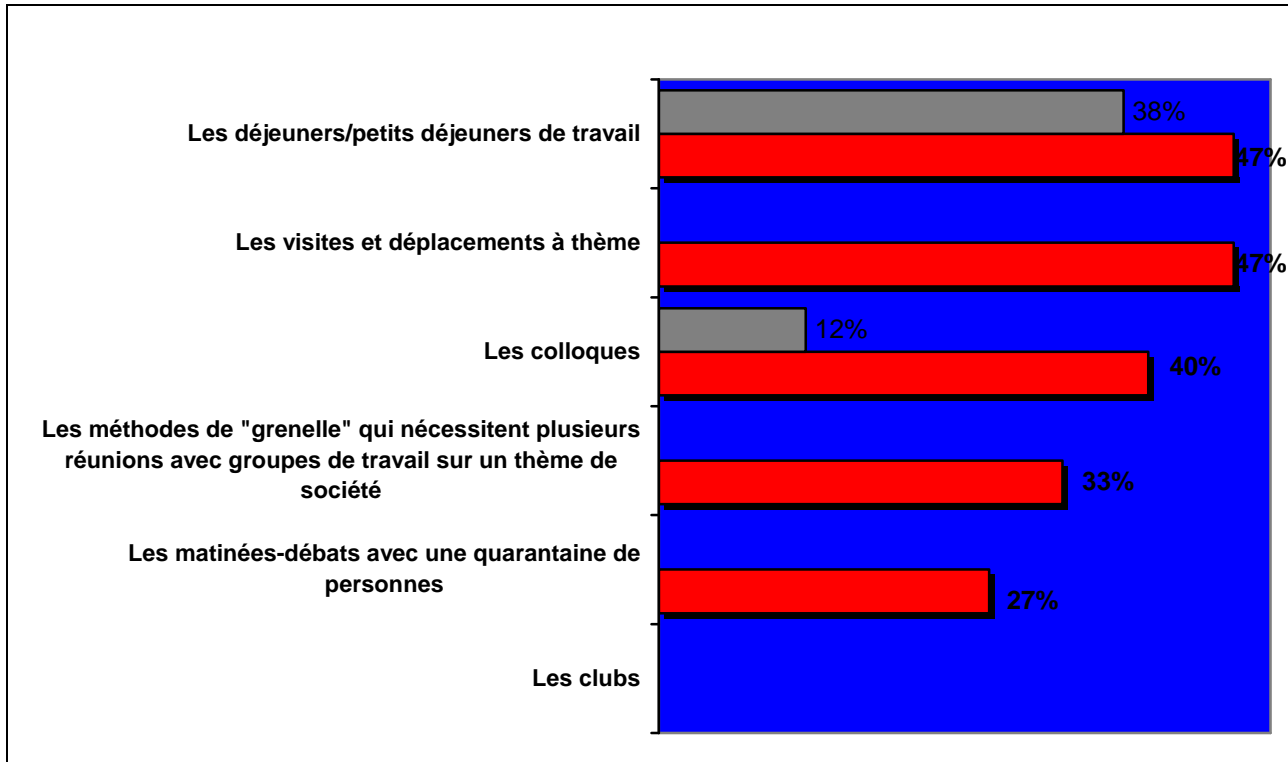
Les méthodes de dialogue

Participez-vous ou avez-vous pris l'initiative de rencontres régulières sur un thème donné ?



Une très large majorité d'entre eux participe à des rencontres régulières sur des thèmes donnés.

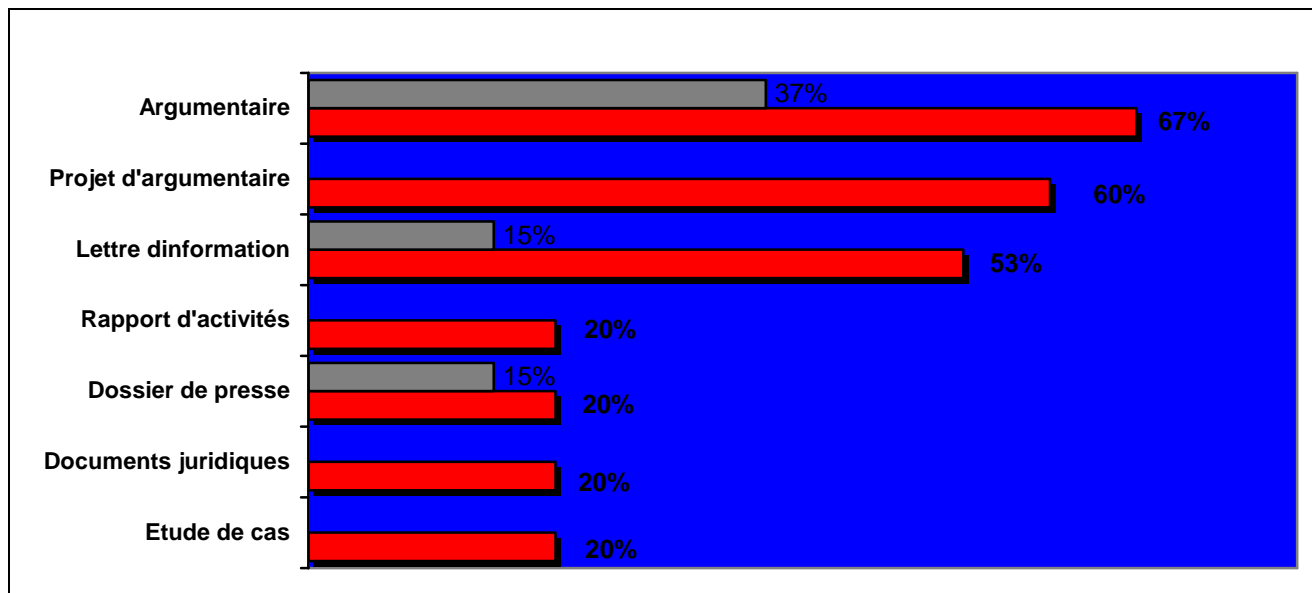
Sur votre sujet de prédilection, quel est le mode de dialogue public/privé le plus constructif ? (plusieurs réponses possibles)



Les déjeuners/petits-déjeuners de travail et les visites et déplacements à thème restent les événements les plus sollicités par les parlementaires pour le dialogue public/privé.

Les informations qui sont transmises en lien avec les sujets des parlementaires

Quels documents d'information préférez-vous recevoir par ordre d'intérêt ? (plusieurs réponses possibles)

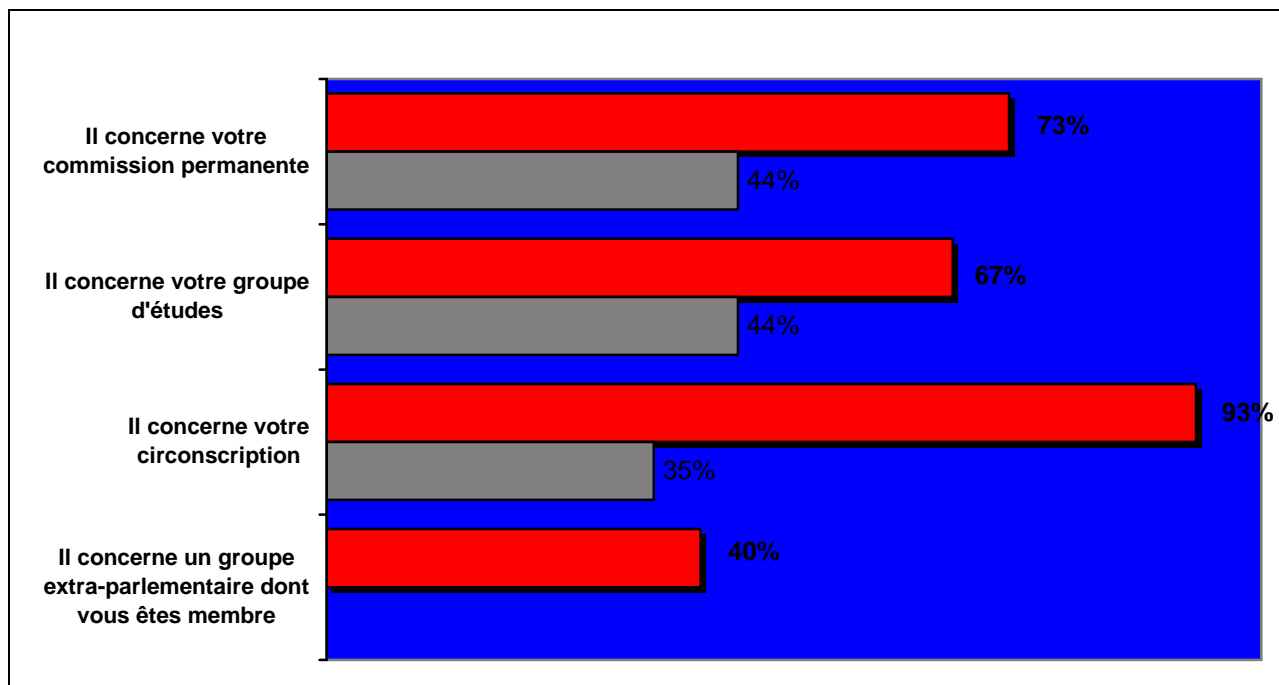


Les argumentaires, projets d'argumentaires et lettre d'information restent les documents les plus sollicités par les parlementaires. Ces documents devraient être transmis en priorité par mail et par courrier.

La totalité des parlementaires manifeste un intérêt pour recevoir des informations qui ne concernant par leurs sujets d'interventions mais qui ont un lien avec leur circonscription.

Les sujets qui intéressent les parlementaires

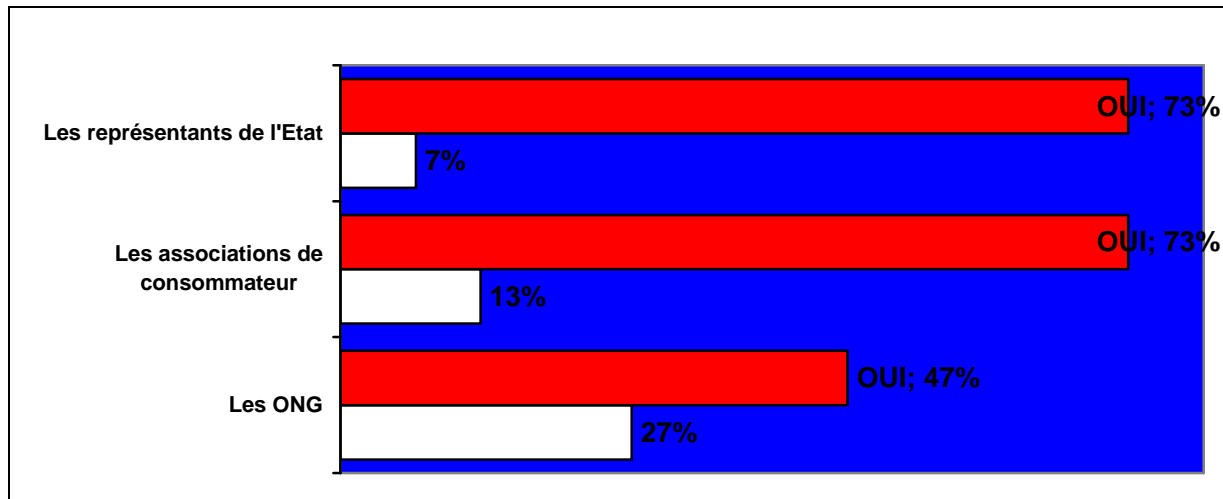
Quels sont les principales raisons vous incitant à vous intéresser à un sujet ? (plusieurs réponses possibles)



Les parlementaires manifestent un intérêt particulier pour les sujets qui concernent avant tout leur circonscription, puis leur commission permanente et leurs groupes d'études.

Le dialogue dans les territoires

Dans le cadre de cette approche, pensez-vous que la participation d'autres types d'acteurs pourrait être intéressante ?

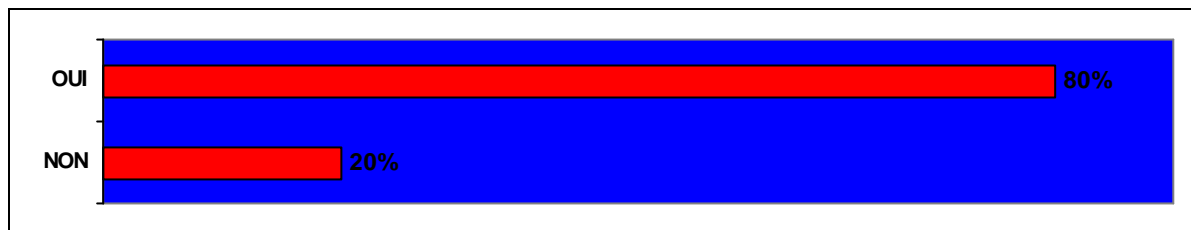


Les représentants de l'Etat et les associations de consommateurs sont les acteurs dont la présence serait la plus largement appréciée. Le jeudi matin est le moment le plus approprié pour ce type de rencontres.

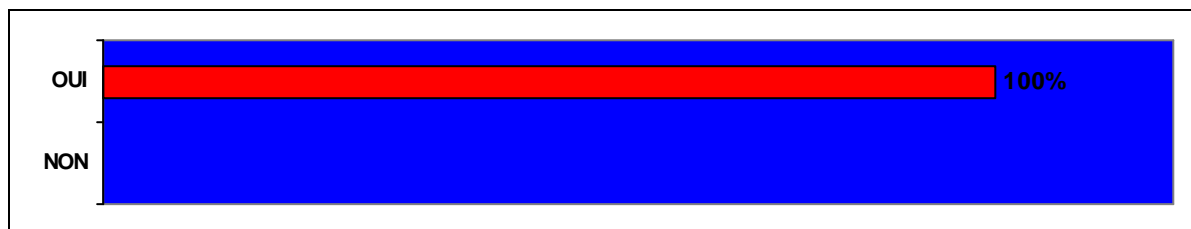
Les études auprès des parlementaires pour identifier les tendances d'opinions

Les instituts d'étude d'opinion et sociétés de conseils font de plus en plus d'études pour leurs clients pour comprendre les positions des parlementaires.

Est-ce une bonne chose ?



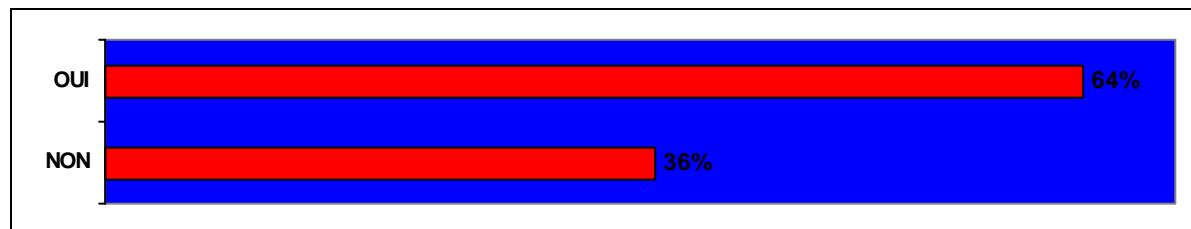
Estimez-vous normal que votre position soit connue ?



Une large majorité des parlementaires considère l'intérêt à l'égard de leur opinion comme une bonne chose, la totalité d'entre eux trouve normal que leur position soit connue.

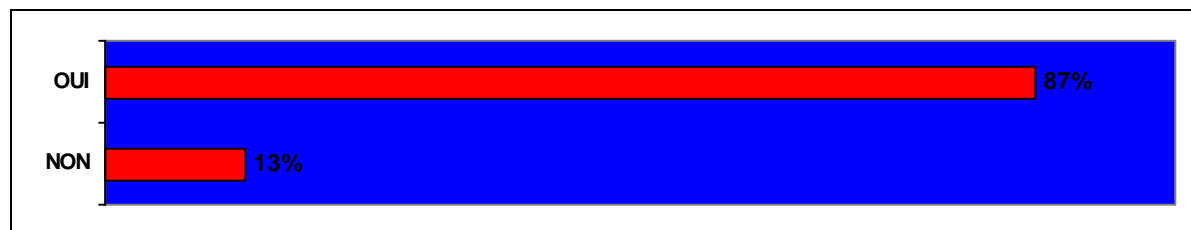
Dans le cadre de ces études, ils préfèrent principalement un mode de transmission par courrier et par mail.

Acceptez-vous que votre collaborateur parlementaire réponde à votre place ?



Une majorité de parlementaires accepte que leur collaborateur parlementaire réponde à leur place.

Souhaitez-vous connaître les résultats de l'étude à laquelle vous avez répondu ?



Près de neuf parlementaires sur dix souhaitent connaître les résultats de l'étude à laquelle ils ont répondu.